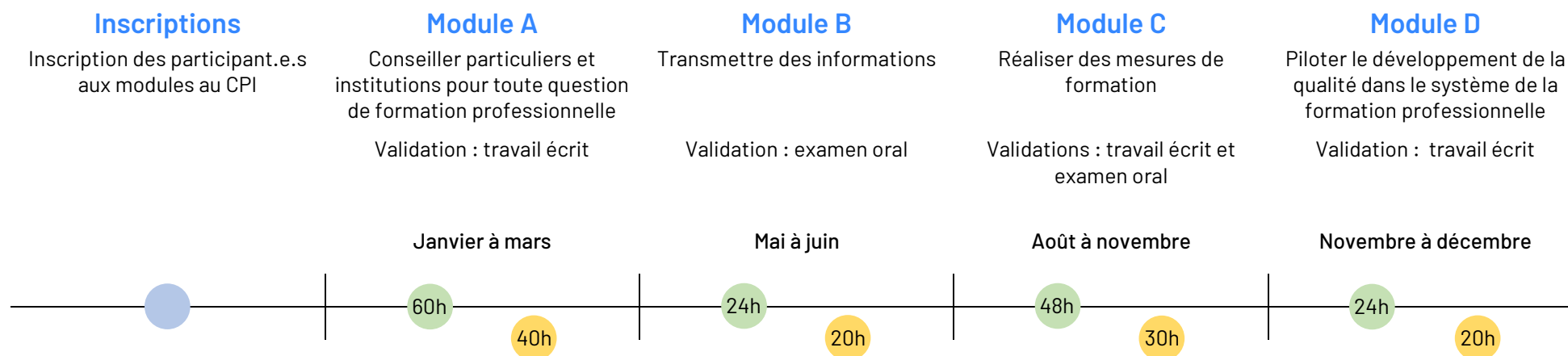
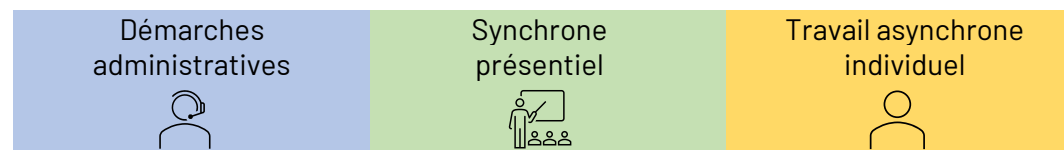


Durée du brevet d'environ 1.5 ans  
Cours préparatoires de janvier à décembre puis préparation à l'examen de février à septembre de l'année suivante



Durée de la formation :

- Démarches administratives : temps variable
- Apprentissage en contact en présentiel (heure enseignement) : 156 heures
- Apprentissage autonome guidé individuel (travail personnel) : 110 heures

Total de 266 heures (156 heures en contact et 110 heures d'apprentissage autonome guidé)